

DELAUNAY IMMOBILIER



Barème des Honoraires

Vente

De 0 € à 70 000 €.....	9.00 % TTC
De 70 001 € à 140 000 €.....	8.00 % TTC
De 140 001 € à 250 000 €.....	7.00 % TTC
Au-delà de 250 001 €.....	5.00 % TTC

Aucune commission ne sera inférieure à 4 000 € TTC

A la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon termes du mandat de vente

Location habitation

Conformément à l'article de loi du 06 juillet 1989, la rémunération du cabinet pour l'établissement d'un acte de location d'un immeuble appartenant à autrui tel que défini à l'article 2 est partagé par moitié entre le BAILLEUR et le LOCATAIRE

Les frais comprennent :

- la commission de location
- honoraires relatifs à la rédaction du contrat de location

Habitation..... 14.00 % TTC du montant annuel du loyer

Local commercial..... 15.00 % TTC du montant annuel du loyer

SARL Paris Campagne Immobilier Berry – 36/38 rue Raspail – 36000 CHATEAUROUX
RCS CHATEAUROUX 478 189 061 – Carte professionnelle délivrée par la Préfecture de l'Indre n°
2009-128T – Garant QBE France Etoile Saint Honoré, 21 rue Balzac – 75406 PARIS 08